





**Note d’orientation politique Gaspillage Alimentaire**

Note d’orientation politique Gaspillage Alimentaire

**Juin 2024**

**Document de Projet préparé par RDD dans le cadre de SwitchMed II**

**Avertissements**

Les désignations employées et la présentation du rapport dans cette publication n'impliquent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, territoire ou ville, ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières.

La mention d'une entreprise commerciale ou d'un produit dans ce document n'implique pas l'aval du Programme des Nations Unies pour l'Environnement ou des auteurs. L'utilisation des informations de ce document à des fins publicitaires ou promotionnelles n'est pas autorisée. Les noms et symboles de marques déposées sont utilisés de manière éditoriale sans intention de porter atteinte aux lois sur les marques ou les droits d'auteur.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Nous regrettons toute erreur ou omission qui aurait pu être commise involontairement.

© Photo issue de <https://www.asiapathways-adbi.org/wp-content/uploads/2021/02/Repurposing-food-waste-A-circular-economy-approach-for-the-food-system.jpg>

**Programme des Nations Unies pour l'environnement**

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est la principale autorité environnementale du système des Nations Unies. Le PNUE utilise son expertise pour renforcer les normes et pratiques environnementales tout en aidant à mettre en œuvre les obligations environnementales aux niveaux national, régional et mondial.

La mission du PNUE est de fournir un leadership et d’encourager le partenariat dans la protection de l’environnement en inspirant, en informant et en permettant aux nations et aux peuples d’améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures.

**Programme SwitchMed**

Le programme SwitchMed est financé par l'Union européenne (UE) et mis en œuvre par le PNUE. Il vise à promouvoir une économie circulaire dans les pays du sud de la Méditerranée en changeant la manière dont les biens et services sont produits et consommés. Pour y parvenir, SwitchMed fournit des outils et des services directement au secteur privé, soutient un environnement politique favorable et facilite l'échange d'informations entre les partenaires et les principales parties prenantes.

**Racines et Développement Durable (RDD) :**

Racines et Développement Durable (RDD) est une association tunisienne qui promeut un développement local et régional aligné sur les caractéristiques des territoires et des populations. Elle valorise le patrimoine, à la fois matériel et immatériel, crucial pour le développement durable. RDD œuvre pour intégrer cette dimension patrimoniale dans le développement, sensibilise sur la destruction du patrimoine tunisien et ses impacts socio-économiques, et soutient la protection et la mise en valeur du patrimoine à travers des projets de développement. Les membres de RDD croient en l'importance de lier le patrimoine au développement régional.

**Équipe SwitchMed du PNUE :**

Luc Reuter, Coordinateur des politiques SwitchMed, luc.reuter@un.org
Chang Yan, Responsable associé de programme, chang.yan@un.org

**Équipe RDD :**Samir Meddeb, Président, samgeop17@outlook.com

Ridha Abbès, r.abbes@topnet.tn

**Point focal national SwitchMed :**Nabil Hamdi, Point focal national SwitchMed II, ministère de l’Environnement, Tunisie

**Mission d’appui à la préparation technique et animation d’un**

**Dialogue national autour du gaspillage alimentaire**

Note d’orientation politique

Table des matières

[1 Introduction 1](#_Toc171157173)

[2 Principaux enseignements 1](#_Toc171157174)

[2.1 Les principaux impacts 1](#_Toc171157175)

[2.2 Le besoin d’agir 2](#_Toc171157176)

[3 Éléments d’orientation politique 3](#_Toc171157177)

# Introduction

Dans le cadre du programme Switch Med II et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l’environnement PNUE, l’Association Racines et Développement Durable A-RDD, a lancé un dialogue national autour du gaspillage alimentaire, en vue de comprendre le phénomène et de développer des éléments stratégiques et des mesures concrètes pour la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce dialogue a pour objectif de créer et de pérenniser une dynamique d’échange, de concertation et de construction commune entre les acteurs concernés par la question du gaspillage alimentaire. Il s’agit également d’identifier les opportunités d’intégration des concepts de l’économie circulaire (EC) et des modes de consommation et de production durable (MCPD) dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En tant qu’élément clé du dialogue national, une conférence nationale de consultation et de réflexion sur le phénomène du gaspillage alimentaire a été organisé le 25 avril 2024. Cette conférence a été précédée par un travail d’étude concernant l’état des lieux du gaspillage alimentaire en Tunisie sur la base de la documentation disponible et sur une série d’entretiens avec les principaux acteurs de la chaine alimentaire. La présentation de l’étude de l’état des lieux à l’occasion de la conférence nationale ainsi que les échanges et les discussions avec les participants ont permis de dégager et formuler des réflexions d’ordre stratégique et programmatique en vue de lutter contre le gaspillage alimentaire qui sont synthétisées dans le cadre de la présente note d’orientation politique.

# Principaux enseignements

Le gaspillage alimentaire est un phénomène de société inquiétant qui impacte négativement le quotidien des ménages tunisiens sur le plan économique, social et environnemental.

Le gaspillage alimentaire concerne toutes les catégories d’aliments tels que les légumes, les fruits, les céréales et dérivés, les produits animaux, au niveau des différents maillons de la chaine alimentaire à savoir la production, la collecte, la transformation, la distribution et la consommation.

## Les principaux impacts

Les pertes et gaspillages de produits alimentaires deviennent de plus en plus significatifs. Ils contribuent à réduire la disponibilité des aliments, à accélérer la dégradation de l'environnement et à accroître le recours aux importations alimentaires dont le pays est déjà fortement tributaire.

Le gaspillage du pain a un impact significatif sur les finances publiques, il coûte annuellement environ 100 MD à l’Etat comme subvention en devise pour l’importation de céréales.

Le gaspillage alimentaire représente en moyenne environ 5 % des dépenses alimentaires des ménages tunisiens, d’autant plus que l’alimentation est le premier poste des dépenses d’un ménage tunisien, avec un taux de 30,1% (2021).

Par ailleurs, le gaspillage de la nourriture peut entrainer des conséquences sociales en fragilisant davantage certaines couches de la population déjà vulnérables.

Sur le plan environnemental, le gaspillage aggrave l’empreinte écologique du pays à travers des consommations excessives des ressources naturelles, la dégradation de l’écosystème et du climat. En effet, le gaspillage alimentaire contribue aux émissions des gaz à effet de serre, au dérèglement des cycles biogéochimiques et des écosystèmes, à la consommation excessive des ressources de l’eau, à l’érosion des sols et à la perte de la biodiversité. En outre, les aliments gaspillés sont en majorité jetés en tant que déchets, une source de pollution significative, notamment avec les modes actuels de la gestion des déchets, caractérisés par des faibles taux de couverture de la collecte et le recours quasi automatique à la mise en décharge.

## Le besoin d’agir

La société Tunisienne commence progressivement à prendre conscience de l’enjeu du gaspillage alimentaire, vu qu’on ressent déjà la pénurie de certaines ressources naturelles, notamment l’eau et le sol, et la rareté de certains biens et produits alimentaires.

Toutefois, en raison de la complexité des processus en jeu tout le long du système alimentaire, le phénomène du gaspillage alimentaire est relativement peu étudié et par conséquent, mal communiqué. Les données disponibles sur les pertes et gaspillages alimentaires sont rares et divergentes suivant les sources.

La réduction de la perte et du gaspillage alimentaire est indispensable pour la Tunisie. En effet, avec la pénurie des ressources naturelles et le recours aux importations des denrées alimentaires, la lutte contre le gaspillage est l’approche la plus rapide pour augmenter la disponibilité et la sécurité alimentaires dans le pays.

Il convient de commencer par connaitre le phénomène et quantifier les niveaux de gaspillage alimentaire à tous les stades et chez tous les acteurs économiques et les consommateurs et de mobiliser le plus grand nombre d’acteurs concernés pour définir et mettre en œuvre au quotidien les actions permettant de réduire les pertes et gaspillages. La création d’une plateforme voire un observatoire sur les pertes et le gaspillage alimentaires peut aider à mieux communiquer et coordonner les actions.

S’agissant d’un problème multidimensionnel impliquant différents organismes, il y a lieu d’identifier et de responsabiliser les ministères et institutions concernés pour développer des stratégies et des plans d’action. A titre indicatif, les ministères de l’agriculture, du commerce, de l’industrie, de l’environnement sont responsables chacun dans son domaine par le gaspillage alimentaire, mais aussi d’autres ministères, comme l’éducation, l’enseignement supérieur, les affaires sociales et le tourisme sont concernés par la réduction du gaspillage alimentaire.

# Éléments d’orientation politique

**En termes d’approches :**

Il convient de favoriser les approches multipartites pour établir des synergies et créer un écosystème collaboratif entre l’administration, les autorités locales, la société civile, les centres de recherche, le secteur privé, les organisations internationales et les investisseurs, etc. La coordination de l’action entre ces différents intervenants est importante.

L’Etat devra définir les politiques et mettre en place les mesures adéquates pour lutter contre le gaspillage alimentaire, à travers entre autres :

* La mise en place d’un plan national de lutte contre toutes les formes de gaspillage pré et post production.
* La promulgation d’une loi qui encourage la grande distribution et les restaurants à offrir le reste des plats et des produits alimentaires au profit des associations caritatives en les exemptant, en contrepartie, de certaines taxes.
* La révision au niveau de la distribution de modalités d’organisation et de gestion des marchés avec des circuits courts, favorables au maintien de la qualité des produits à chaque étape de la commercialisation, et par conséquent à la réduction du gaspillage et des pertes.
* L’intégration de la prévention des pertes et du gaspillage alimentaire dans d’autres règlementations et procédures touchant directement ou indirectement la consommation alimentaire (transport, conservation…).
* La réforme du système de compensation des produits de base pour encourager la sobriété alimentaire des consommateurs.
* Réglementer la lutte contre le gaspillage dans les hôtels et les restaurants collectifs (par le biais de labels anti-gaspillage, de taxation des gaspilleurs, de modes et pratiques de service, etc.).
* Développer un programme d'éducation et de sensibilisation à grande échelle contre le gaspillage, en impliquant les institutions publiques, les écoles et les associations.

L'application des principes de l'économie circulaire à notre système de production et de consommation pourrait résoudre ces problèmes et parvenir à la durabilité en abordant les questions de consommation et de production durables ; les pertes et gaspillages alimentaires sont fortement concernés par cette approche. Il est donc judicieux d’intégrer les principes de l'économie circulaire dans les processus de production, de transformation, de distribution, ainsi que dans les établissements hôteliers, en appliquant l'analyse du cycle de vie et l'éco-conception des produits et services.

**Au niveau de la chaîne alimentaire**,

La lutte contre le gaspillage alimentaire nécessite une approche multidimensionnelle. Elle comprend la mise en œuvre de mesures visant à réduire les déchets à toutes les étapes de la chaîne d’approvisionnement alimentaire, de la production à la consommation. Cela comprend l’amélioration des pratiques agricoles, la mise en œuvre de meilleures méthodes de stockage et de transport et la promotion de modes de consommation durables auprès des consommateurs. En outre, les efforts de récupération et de redistribution des aliments jouent un rôle important en détournant les aliments comestibles des déchets et en les réorientant vers la consommation au profit de ceux qui en ont besoin. Chaque acteur doit s’engager dans le dialogue avec d’autres acteurs pour faire évoluer la chaîne alimentaire sur son territoire dans l’objectif de réduire collectivement les pertes et gaspillages. Dans ce cadre, il convient par exemple de :

* Développer un marketing responsable n’incitant pas à la surconsommation ou au sur-achat
* Réduire les excès d’exigence du marché générant gratuitement des pertes sur certains produits
* Améliorer les contrats et cahiers des charges pour favoriser la recherche des moindres pertes et gaspillages (mettre en œuvre les actions du plan d’action Achat public durable qui ont un impact sur le gaspillage)
* Optimiser et développer la logistique et l’organisation du don alimentaire pour augmenter la récupération de qualité ainsi que la sécurité sanitaire tout en maîtrisant son coût et son impact environnemental (transport).

L’éducation et la sensibilisation du public sont également essentielles à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sensibiliser à cette problématique et éduquer les individus sur l’impact de leurs habitudes de consommation alimentaire peut contribuer à changer les comportements et à réduire le gaspillage alimentaire. Les pouvoirs publics peuvent également jouer un rôle en mettant en œuvre des politiques et des réglementations qui stimulent la réduction des déchets et promeuvent des pratiques durables.